

CONSEIL de TOULOUSE METROPOLE du 12 octobre 2023

Intervention d'Odile Maurin

17.6 Jonction Est : Approbation des dossiers réglementaires et demande d'ouverture d'une enquête publique préalable à la DUP portant mise en compatibilité du PLU (Délibération complémentaire à la DEL-23-0499 du 22 juin 2023) - DEL-23-0889

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

En juin dernier, nous avons demandé un report du vote de la délibération, afin de respecter les élus et les principes démocratiques du débat contradictoire. Cette nouvelle délibération aurait dû être l'occasion de compléter réellement votre dossier en répondant précisément à toutes les questions que nous avons été nombreux à soulever lors du conseil du mois de juin. Hélas, vous continuez à ne pas nous permettre de donner des avis éclairés.

Pour rappel, nous avons eu au dernier moment un dossier de plus de 2600 pages dont il s'est avéré qu'il restait incomplet, et vous ne nous avez toujours pas fourni, malgré des demandes répétées, les données brutes des études de trafic, ni justifié vos hypothèses en matière d'apport de population nouvelle sur le secteur.

Pour rappel, bilan carbone du projet incomplet, donc insincère et vraisemblablement sous-estimé. Un bilan qui ne prend pas en compte le chantier réalisé par Vinci alors que c'est une donnée indispensable pour orienter le débat et la décision au regard des enjeux climatiques et des engagements de la Stratégie Nationale Bas Carbone. Tout cela alors que les études de Tisséo prévoient une augmentation des GES de +9% quand nous devrions les baisser de 36% en 2030. Et en omettant les gaz à effets de serre émis pour réaliser la Jonction.

Sur les hypothèses d'augmentation de la population, nous attendons encore un tableau par quartier et par année et que les données soient sourcées afin de permettre leur analyse critique. Pourtant, M. Carneiro, vous aviez répondu au conseil de juin que votre estimation de +44 000 habitants avait pour source les services et l'AUAT. Mais sollicité cet été et relancé il y a peu par les associations, vous n'avez toujours pas répondu !

Quant aux volumes de trafic, rien pour mesurer l'ampleur des variations de trafic présentées. Vous n'êtes pas clairs non plus sur les évolutions de part modale du vélo et des transports en commun. Et en plus, ça reste incompatible avec les objectifs climat.

D'une manière générale, vous produisez des études qui font référence à des éléments d'autres études qui elles ne sont pas fournies. Et ça fait deux ans qu'on vous réclame l'étude complète CITEC, qu'avez-vous à cacher ?

En fait, dans cette affaire, il serait nécessaire de renverser la logique en s'interrogeant sur quelle politique et quels moyens seraient nécessaires pour obtenir un report modal de la voiture vers les modes doux et transports en commun.

Et tout ça avec 94% des personnes concertées récemment qui ont donné un avis défavorable sur ce projet qui date d'une époque où il était encore à la mode de promouvoir et de favoriser le transport routier. Tout ça pour déboucher sur une rocade saturée et encombrée ! Ça ne fait que rajouter du trafic alors que les moyens colossaux mis pour desservir la clinique de la Croix du Sud seraient largement mieux utilisés pour réaliser de toute urgence les voies en site propre et les pistes cyclables nécessaires sur la route de Revel. Et surtout, ce qu'il manque aujourd'hui, c'est une passerelle mode doux à la place de cette jonction Est. Vous avez décidément plusieurs mètres de retard.

De plus, nous sommes dans une zone du PPRI et alors qu'il faudrait maintenir un état non artificialisé pour

permettre l'infiltration des eaux pluviales et des crues, vous augmentez l'artificialisation dans le secteur sans nous indiquer quel sera l'impact sur les secteurs contigus.

Une nouvelle fois, vous misez sur le fait que la crise climatique va d'abord impacter les plus fragiles et les plus défavorisés pendant que les gens comme vous s'en sortiront toujours mieux que les autres. Ne croyez cependant pas que votre foi dans la technologie saura vous prémunir de tous les effets du dérèglement climatique.

Alors n'oubliez pas, vos enfants et vos petits-enfants vous demanderont des comptes, mais au rythme de vos projets écocidaires, il sera trop tard.